

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 80111

Numéro SIREN : 452 853 583

Nom ou dénomination : 3CJ

Ce dépôt a été enregistré le 27/08/2019 sous le numéro de dépôt 16119

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

AUDIT FINANCE EXPERT
85 AVENUE CLEMENT ADER
ZONE CASTELNAU 2000
34170 CASTELNAU LE LEZ

V/REF :
N/REF : 2004 B 80111 / 2019-B-16119

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 27/08/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 09/05/2017

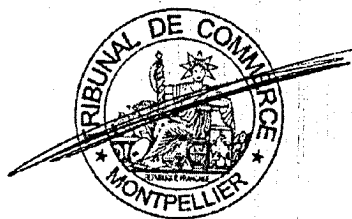
Concernant la société

3CJ
Société à responsabilité limitée
32 rue des Genévriers
34110 Frontignan

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-16119 le 27/08/2019

R.C.S. MONTPELLIER 452 853 583 (2004 B 80111)

Fait à MONTPELLIER le 27/08/2019,
LE GREFFIER





IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
3 CJ		32 RUE DES GENEVRIERS	
SIRET	4 5 2 8 5 3 5 8 3 0 0 0 1 4	34110 FRONTIGNAN	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Marchand de biens immobiliers	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	38 064
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%				
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%				
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Audit Finance Expert 10, Rue Pierre Lépine Parc Horizon Sud 34110 FRONTIGNAN Tél: 0467186340	Certifié conforme par le gérant Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 05/05/2016 Lieu FRONTIGNAN
Tél:	Qualité et nom du signataire: Gérant
	Signature YUSTE ERIC

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Désignation de l'entreprise		3 CJ		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		32 RUE DES GENEVRIERS		34110 FRONTIGNAN	
Numéro SIRET *		4 5 2 8 5 3 5 8 3 0 0 0 1 4			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 5		
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016	3 300	1 296	2 004	3 104	
	Immobilisations corporelles *	028	030	589	4	585		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	1 559		1 559	11 559	
Total I (5)		044	048	5 448	1 299	4 149	14 663	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062	360 723		360 723		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070				
		Autres * (3)	072	074	25 221		25 221	2 459
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	23 994		23 994	417 624	
	Charges constatées d'avance *	092	094					
	Total II	096	098	409 938		409 938	420 083	
	Total général (I+II)	110	112	415 386	1 299	414 087	434 746	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		3 000	3 000			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		300	300			
	Réserves réglementées *	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132					
	Report à nouveau	134		289 016	184 292			
	Résultat de l'exercice	136		(38 064)	104 723			
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		254 252	292 316			
	Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		80 000				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		4 968	532			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	26 803	141 899			
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		159 835	142 431			
Total général (I + II + III)		180		414 087	434 746			
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	589			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	10 000			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

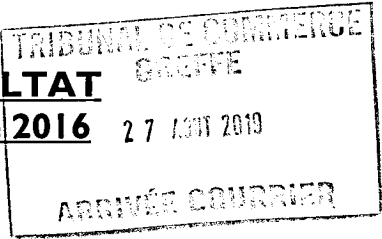
Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		3 C.J		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le						Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 1 6						13 1 1 2 2 0 1 5							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210										1 280 333			
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214													
				217		218													
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222														
	Production immobilisée *				224														
	Subventions d'exploitation reçues				226														
	Autres produits				230						0					33			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232					0				1 280 367					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234					340 000					1 009 000				
	Variation de stock (marchandises) *				236					(360 723)									
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238														
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240														
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : mobilier 4 171 - immobilier)			242					41 026					96 367				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		563		244				563				840				
	Rémunérations du personnel *				250					36 157					57 611				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252														
	Dotations aux amortissements *				254					1 104					196				
	Dotations aux provisions				256														
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262								0				
Total des charges d'exploitation (II)					264					58 126				1 164 014					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270					(58 126)				116 352					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280					55				111					
	Produits exceptionnels			(IV)	290					30 479				33 018					
	Charges financières			(V)	294					471				498					
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347				300				10 000			11 085					
Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306									33 174						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310					(38 064)				104 723					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316														
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318														
	Provisions non déductibles *				322														
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324														
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247				330													
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					251													
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998														
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999														
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime													997					
	Déductions	Entreprise nouvelle (44, septies)	986																
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981																	
Divers* ZFA (44 quaterdecies)		345																	
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655															
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2		352								354	38 064				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356														
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :												360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2		370							372	38 064					

05/05
1700
11

3CJ
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 32, Rue des Genévriers
34110 FRONTIGNAN
452 853 583 RCS MONTPELLIER

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 09 MAI 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2016



DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -38 064,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-38 064,00 euros
Report à nouveau antérieur :	289 016,00 euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à 250 952 euros	-38 064,00 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 254 252 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'C' followed by a flourish.